L'Éducation nationale sans service ni missions nationales d'orientation?

Pierre RAYNAUD

Pendant qu'un projet de loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel entend confier aux régions l'information sur les métiers et les professions et prévoit le démantèlement de l'ONISEP, le ministre Blanquer annonce aux représentations syndicales la suppression des CIO de l'Éducation nationale.

La loi du 5 mars 2014 définissait les responsabilités de l'état et des Régions pour l'orientation. A l'un l'orientation scolaire, aux autres l'orientation des salariés et demandeurs d'emploi. Elle organisait un service public régional d'orientation (SPRO) fonctionnant comme coordination d'acteurs une de l'information et de l'orientation aux multiples tutelles mais dans le respect de leurs missions et de leurs métiers, les CIO et DR.ONISEP de l'Éducation nationale y contribuant par convention État-Région. Il s'agissait alors de faciliter l'accès des salariés et demandeurs d'emploi au conseil et à la formation et de réaliser un droit au conseil jusque-là reconnu aux seuls élèves et étudiants.

Depuis, au nom de « l'orientation tout au long de la vie », les décideurs régionaux n'ont eu de cesse de nier les spécificités de l'orientation l'État. dévolue à L'enjeu de la communication politique autour de l'orientation des jeunes, omniprésente dans les publications régionales,

SNPI-FSU

toujours aiguisé les appétits des édiles régionaux.

Au scénario récurrent d'une régionalisation des CIO (mis en échec par les mobilisations

professionnelles de 2003) succède aujourd'hui celui de leur disparition pure et simple. Le projet de loi prévoit que « l'État peut, à titre expérimental, et pour une durée de trois ans, avec l'accord des intéressés, mettre à la disposition des régions des agents exerçant dans les services et établissements relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, selon des modalités définies par décret.

La disparition des centres d'information et d'orientation amputerait l'éducation nationale d'un service déconcentré dont la contribution aux ambitions des projets académiques n'est pas négligeable et auquel rectorat et directions départementales font appel tout au long l'année, par exemple accompagner les grands flux l'orientation et de l'affectation à chaque printemps...

Les centaines de familles et de jeunes qui s'y présentent et que les CIO accompagnent devront-ils se rendre directement à l'inspection académique ? Qui pourra les y accueillir ?... Devront-ils se rendre au Conseil régional ?...

Régionaliser l'orientation et supprimer les CIO serait l'appauvrir et l'instrumentaliser et serait une aubaine pour les officines privées.

régionalisation de l'orientation La faciliterait le déploiement en formation initiale des logiques qui prévalent déjà en matière de formation pour adultes : marchandisation et individualisation de la formation, adéquation des formations à l'emploi local et assignation au territoire. Le pilotage exclusif de l'orientation par les Régions inciterait à en rabattre sur les ambitions scolaires et la recherche d'équité. Leur unique credo n'est-il pas la satisfaction des besoins locaux de main d'œuvre, besoins immédiats définis par professionnelles des branches bien incapables de les anticiper, au nom de la compétitivité des territoires ?

Les CIO fermés, les officines privées de coaching en orientation seraient seules répertoriées et accessibles. L'orientation deviendrait un service commercial. Une aubaine pour les marchands d'illusions à prestations tarifées pour clients anxieux ou clients déjà convaincus d'être des autoentrepreneurs de leur propre avenir!

Les CIO fermés, et faute d'un service public de l'orientation scolaire, des appels d'offres régionaux impliqueraient officines demain ces de coaching labellisées pour intervenir auprès des jeunes en études au lycée, gourmandes de subventions payées par le contribuable et friandes de contacts avec des publics solvables.

Depuis un demi-siècle, les CIO ont ainsi accompagné les progrès de la scolarisation et promu une conception éducative émancipatrice de l'orientation. Régionalisation de l'information et fermeture des CIO « s'inscrivent à

l'encontre de la création en février 2017 du corps unique des psychologues de l'éducation nationale et renouent avec une politique antérieure erratique » écrit J.Y. Rochex dans une tribune au Monde datée du 30 avril 2018.

Elles fermeraient en effet l'heureuse parenthèse d'un service public d'orientation de l'éducation nationale de qualité, accessible et gratuit, contribuant à plus d'égalité dans les cheminements scolaires des enfants des familles les plus éloignées des codes sociaux de la réussite.

Les Régions développent au contraire une vision prescriptive de l'orientation avec comme seule finalité l'insertion, vision privilégiée dans les recommandations de la Commission européenne.

Cette vision appauvrie de l'orientation renonce à déjouer les inégalités d'orientation, inégalités sociales, de genre et de territoire, renvoyant chacun à son probable destin alors que l'émancipation est aussi affaire collective et suppose un projet politique. A défaut de projet politique ambitieux pour les jeunes, le postulat désormais circulant de la toutepuissance d'un suiet libre de choisir son avenir ne peut en effet que renvoyer chacun à son impuissance. Le « premier de cordée » n'est qu'une fiction qui légitime les écarts de fortune et la reproduction sociale.

L'orientation s'inscrit sur le temps long d'un processus complexe. Elle se joue dans l'engagement dans les apprentissages scolaires où s'élargissent les possibles, en questionnant les modèles proposés, dans un cheminement de l'enfance à l'adolescence qui conditionne le développement personnel.

Comment croire qu'elle n'est qu'une question d'information sur l'état du marché de l'emploi local, posée à des individus hors sol, hors contextes, et sans interroger les cadres sociaux dans lesquels l'orientation s'inscrit ? Qu'elle se résume à la valorisation de son capital humain et son employabilité ?

Vingt-et-une politiques régionales en compétition et le concours d'officines privées ne peuvent valoir un service public d'orientation de l'éducation nationale engagé pour plus d'équité d'orientation. Ce serait aux dépends de tous et particulièrement de ceux qui ont besoin des CIO et du service public pour préparer leur avenir ou pour reprendre le chemin de la formation, assurés aujourd'hui de pouvoir rencontrer des professionnels les traitant avec le même soin et non pas en fonction de prestations tarifées à proportion de leur solvabilité. plus difficile Accès aux études supérieures, travail précarisé, compétition généralisée érigée en modèle alimentent le chacun-pour-soi et la recherche d'un salut individuel : le « nouveau monde » en marche garantit un bel avenir au marché privé de l'orientation. Mais quid des insolvables ? A quelles portes iront frapper les milliers de jeunes et de familles qui se rendent aujourd'hui au CIO qui accueillent et accompagnent tout particulièrement les jeunes mis en difficulté ou sortis prématurément du système scolaire ?...

Comme en 2003, l'action ne peut concerner que les seuls personnels des CIO et DRONISEP, assurément trop peu nombreux pour se faire entendre.

En désossant les services publics, le « nouveau monde »ouvre de nouveaux marchés profitables. Il rencontre heureusement des résistances qui ne sont pas la nostalgie des acquis d'un vieux monde mais bien la lutte patiemment continuée pour une société plus juste et moins brutale avec des services publics garants de solidarités.



